

Syndicat GENERAL

Des Personnels du GPMH

Et des Personnels administratifs et de maintenance

Du Port du HAVRE

Hangar 18

Quai Joannes Couvert

76600 LE HAVRE

☎ : 02.32.72.76.90

Fax : 02.32.72.76.80

E-mail : cgtpah@havre-port.fr



Le Havre, le 9 septembre 2014

M Serge FERREIRA

SGA - GPMH

Monsieur,

La situation actuelle, liée aux nombres de dossiers restant à traiter et en l'absence de réponses précises à nos demandes, nous impose à déposer, par la présente un préavis de grève concernant la **suppression des heures supplémentaires et travaux exceptionnels à compter du Lundi 22 Septembre 2014.**

Ce préavis intervient dans un contexte où notre établissement dans ses choix stratégiques, risquent de compromettre l'avenir de nos activités et des emplois qui y sont associés, les 15M€ d'économies sur la masse salariale voulue dans le nouveau projet stratégique, les remises en cause quotidiennes de l'article 14 de la CCNU, la multiplication des tâches et des heures supplémentaires non payées pour certains salariés, la volonté incessante à vouloir réduire les effectifs ou plus globalement la masse salariale, posent de réelles questions de visibilité d'avenir.

De plus, quand on analyse le fait que le port du Havre traitait 80 Millions de Tonnes en 2008 et que c'est ce même tonnage qu'il projette de réaliser en 2019, en s'étant offert au passage et sous le compte d'un « formidable » plan de relance, le détachement des portiqueurs, la fermeture du département maintenance, le bradage des outillages ainsi que les multiples réorganisations de service, cela nous laisse un goût plus qu'amer et une réelle volonté à réaffirmer le fait que l'on ne passera pas une deuxième fois à la caisse.

Ainsi, nous vous demandons l'organisation de rencontres avant le 22 septembre 2014 entre nous afin de répondre à l'ensemble des revendications suivantes :

Copies : T.HAUBOIS (FNPD), J.FORTIER (Syndicat Dockers), H.MARTEL (DG), V.MALFERE (DGA), H.CORNEDE (DCP), R.QUEVAL (SG), Conseils de surveillance et de développement, Info et affichage aux salariés

1. Concernant EQP (ponts et écluses), ouvriers et maîtrise

- Mise en place des ICTP, des NDF, de la prime d'exploitation, et de la prime d'habillement égale à celle des ateliers
- Aucune diminution des primes d'astreintes.
- Pour la maintenance, 2 agents pour Vetillart, et 2 agents pour François 1er à la journée en permanence
- Nominations de contremaîtres dans les différents secteurs avec toutes les indemnités qui sont rattachées à cette nomination.
- Moyens dont véhicules d'astreinte par secteur pour la maîtrise.
- Embauches de pontiers suite aux récents départs ou nominations de coordinateurs

2. Concernant EQP (Atelier et Roulage)

- Remplacement des salariés partis en MAD à la CNMP (Mrs Corbel et Fassi)
- Renforcement des effectifs de l'atelier électricité (2 AT de longue durée)
- Renforcement des effectifs de la chaudronnerie et anticipation des départs
- Renforcement des effectifs au roulage (mécaniciens et chauffeurs)
- Renforcement des effectifs administratifs
- Nomination d'un chef d'équipe pour la section mécanique
- Réévaluation des différentes primes en vigueur (ICTP, IU, NDF, Habillement, Astreinte, etc) et uniformisation par le haut pour l'ensemble des secteurs EQP
- Paiement ICTP pour les mécaniciens du roulage et pour le carrossier

3. Concernant ESN

- Renforcement des effectifs et anticipation des départs dans toutes les catégories
- Remise en service de grues, telles que la C6/332/336/900 (évitant ainsi l'explosion du marché Fosselev)
- Investissements nécessaires (outillages et véhicules)
- Ecriture du règlement de travail intégrant les usages en vigueur (article 14 CCNU)

4. Concernant BTP

- Renforcement des effectifs opérationnels
- Maintien de l'atelier menuiserie
- Remplacement du contremaître au Pont 3 et embauche d'un ouvrier

Copies : T.HAUBOIS (FNPD), J.FORTIER (Syndicat Dockers), H.MARTEL (DG), V.MALFERE (DGA), H.CORNEDE (DCP), R.QUEVAL (SG), Conseils de surveillance et de développement, Info et affichage aux salariés

- Nomination d'un intérim chef d'équipe à Buffon et au Hangar 84
- Visibilité d'avenir et de charges de travail pour ce service suite annonce départ direction
- travail sur la ré internalisation d'activités
- Moyens notamment dans l'achat de camions nécessaires aux activités
- Remplacement dans les bureaux d'études suite aux récents départs et mise en œuvre de la solution travaillée ensemble concernant Mme MONTEAN.

5. Concernant SSP

Conformément à notre courrier du 24 juillet 2014, resté sans réponses, nous vous demandons la finalisation des discussions relatives à :

- La mise en œuvre d'une CAA spécifique à leur profession conformément aux engagements de L.CASTAING lors des discussions nationales liées à la pénibilité
- La refonte de leurs grilles de salaire
- Le maintien des effectifs actuels, notamment concernant l'annonce de la fermeture du poste atlantique. Ce maintien peut être réalisé en travaillant d'une part sur une nouvelle organisation de travail et la création de postes supplémentaires ou de patrouilles.

6. Concernant les magasins

- Maintien des deux magasins et rattachement à EQP
- Paiement des heures supplémentaires effectuées
- Nomination de deux chefs d'équipes et de deux intérim
- Maintien de l'effectif par l'utilisation de CDD lors d'arrêts maladies
- Réévaluation des primes et paiement à chaque salarié d'une prime d'habillement complète

7. Concernant les AEL

- Renforcement des effectifs
- Modification de l'horaire de soir en passant à 20h30
- Organisation de travail à revoir
- Respect des accords et usages notamment concernant le quota de 50% d'absences autorisées pour la pose de congés ou RTT

Copies : T.HAUBOIS (FNPD), J.FORTIER (Syndicat Dockers), H.MARTEL (DG), V.MALFERE (DGA), H.CORNEDE (DCP), R.QUEVAL (SG), Conseils de surveillance et de développement, Info et affichage aux salariés

8. Concernant le démarrage de l'exploitation des quais Amérique et atlantique par CNMP

- Compte tenu que nous avons clôt, entre nous, le faux débat du « groupe fermé » et que le GPMH peut ainsi embaucher directement pour mettre à disposition de CNMP, nous vous demandons l'embauche de deux OP supplémentaires pour CNMP qui viendront s'ajouter aux décisions déjà prises pour les 16 actuels. En effet, les différents responsables confirment tous que 18 OP sont nécessaires pour assurer en toute sécurité le 24/24 et les différentes tâches de maintenance leurs incombant !

9. Situations individuelles

- La liste de « cas individuels » s'alourdit au fil des mois. Ces situations sont souvent générées par un problème de classification (beaucoup chez les techniciens), un problème de reconnaissance salariale (le plus souvent lors d'ajouts de tâches pour un même salarié), un problème de refus de se voir payées des heures supplémentaires alors qu'elles sont pleinement justifiées). L'ensemble de ces situations doivent être analysées lors d'une réunion spécifique et une solution doit être apportée à chacun d'eux.

1. Accord pénibilité et CAA relatif à la CCNU

- Finalisation de nos discussions relatives à l'accord pénibilité/CAA sur les bases de la CCNU notamment en ce qui concerne, les œuvres sociales, la mutuelle et la prévoyance et le montant de la prime de départ à la retraite sur les bases de l'accord amiante.
- Prise en compte dans cette négociation, que la prime de départ est impossible pour le dispositif pénibilité alors que ce n'était pas le cas pour la prime lors d'un départ amiante.

Vous constaterez que la liste est déjà bien longue et qu'il conviendra de trouver un terrain d'entente sur l'ensemble des points cités ci-dessus pour apaiser la situation actuelle.

De plus, nous ne nous sommes pas contentés de revendiquer sur des aspects plus globaux tels que, effectifs, salaires, respect des accords, etc. pour être d'une part, suffisamment précis dans nos revendications et d'autre part pour éviter que

vous ne fassiez semblant de ne pas comprendre la situation actuelle due uniquement à votre incapacité à régler les choses au fur et à mesure.

Nous sommes conscient que ce préavis intervient dans un contexte de rentrée sociale très problématique tant sur la place portuaire Havraise (Transmanutention et CNMP), qu'au niveau national suite aux récentes annonces du gouvernement, main dans la main, avec le MEDEF mais vous comprendrez que votre silence constaté depuis le début de semaine n'apaise pas les choses et le mépris que vous démontrez pour nos professions ne va engendrer que colère et protestation.

Et si les infos que l'on a, concernant votre volonté à tenter de mettre en difficulté le syndicat avant les élections de 2015, sont fiables, alors je ne peux que vous conseiller de vous méfier de la réaction des salariés quand ils l'apprendront !

Dans l'attente de rencontres entre nous, je vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

Le secrétaire général



L.DÉLAPORTE

Copies : T.HAUBOIS (FNPD), J.FORTIER (Syndicat Dockers), H.MARTEL (DG), V.MALFERE (DGA),
H.CORNEDE (DCP), R.QUEVAL (SG), Conseils de surveillance et de développement, Info et affichage
aux salariés